

# PRIORITÉS DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA

Élections provinciales 2026

# Rétablir l'équilibre entre les responsabilités municipales et les moyens financiers

Les municipalités sont aujourd'hui des gouvernements de proximité incontournables. Elles interviennent bien au-delà des services municipaux traditionnels : infrastructures, habitation, itinérance, développement économique, adaptation aux changements climatiques, transport collectif, sécurité civile et vitalité des communautés.

Or, les moyens financiers mis à leur disposition n'ont pas évolué au même rythme que leurs responsabilités.

## Quelques constats :

- **60% des infrastructures publiques sont sous responsabilité municipale.**
- La part du Plan québécois des infrastructures **dédiée aux infrastructures municipales a diminué de 44 % en dix ans.**
- Le déficit de maintien des actifs municipaux en eau et en voirie est maintenant estimé à **50 milliards de dollars à l'échelle nationale.**
- L'adaptation des infrastructures municipales aux changements climatiques nécessitera des investissements supplémentaires estimés à **2 milliards de dollars par année jusqu'en 2055.**
- Le rôle des municipalités québécoises a évolué : d'administrations locales principalement responsables des services de base, elles sont devenues de véritables gouvernements de proximité, en **première ligne face à des enjeux sociaux, économiques et environnementaux** de plus en plus complexes.

**La Ville de Rouyn-Noranda demande au prochain gouvernement du Québec d'obtenir des moyens financiers à la hauteur des responsabilités confiées. La Ville demande aussi de simplifier les normes et les exigences réglementaires imposées aux municipalités en matière d'infrastructures.**



# PRIORITÉ 1 | Reconnaître pleinement la réalité particulière de Rouyn-Noranda comme ville-MRC

Depuis les regroupements municipaux de 2002, Rouyn-Noranda assume simultanément les responsabilités d'une ville et celles d'une MRC sur un immense territoire de **6 484 km<sup>2</sup>**, comprenant un noyau urbain et 12 quartiers ruraux. Une situation particulière qui crée des iniquités. La Ville demande au gouvernement du Québec d'adopter un principe simple : **à réalité comparable, accès comparable aux programmes gouvernementaux.**

## NOS DEMANDES

### A. Financement du transport collectif

- Permettre à Rouyn-Noranda de disposer des mêmes outils de financement du transport collectif que les autres territoires comparables, notamment par l'accès à **la taxe sur l'immatriculation**.
- La gratuité et le développement du transport collectif contribuent à l'accessibilité des services, à la mobilité des travailleurs et des étudiants ainsi qu'à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Leur financement doit pouvoir s'appuyer sur des revenus prévisibles et pérennes.

### B. Accès équitable aux programmes gouvernementaux

- Adapter les critères des programmes afin que le statut de ville-MRC ne pénalise pas les communautés rurales de Rouyn-Noranda.

### C. Révision de l'indice de vitalité économique

- Adapter la méthode de calcul de l'indice de vitalité économique afin qu'elle reflète les disparités réelles présentes sur le territoire.
- Un indice calculé à l'échelle de l'ensemble de la ville-MRC peut masquer les réalités socioéconomiques vécues dans certains quartiers ruraux et, conséquemment, limiter leur accès à des mesures de soutien.



# PRIORITÉ 2 | Accélérer la construction de logements sociaux et faire face à l'itinérance

Comme plusieurs villes du Québec, Rouyn-Noranda fait face à une pression importante sur le marché de l'habitation. À cette réalité s'ajoute une situation exceptionnelle : la relocalisation de 200 ménages vivant au pied de la Fonderie Horne, qui entraîne la disparition d'un parc important de logements, dont plusieurs à très faible coût. Parallèlement, l'itinérance est devenue un enjeu bien réel à Rouyn-Noranda, obligeant la Ville à adapter ses interventions et à consacrer davantage de ressources à une responsabilité qui doit être partagée avec le gouvernement du Québec.

## NOS DEMANDES

- Obtenir un **engagement gouvernemental ferme pour la réalisation de nouveaux logements sociaux à Rouyn-Noranda.**
- Accélérer l'autorisation et le financement des projets déjà identifiés sur le territoire.
- Respecter et concrétiser les engagements gouvernementaux pris pour la relocalisation des citoyens vivant au pied de la Fonderie Horne.
- Obtenir un financement gouvernemental à la hauteur du rôle croissant que la Ville doit assumer en matière d'itinérance, en complémentarité avec les organismes communautaires et Santé Québec.



# PRIORITÉ 3 | Soutenir l'adaptation aux changements climatiques

Les municipalités sont aux premières lignes des changements climatiques. Pluies plus intenses, épisodes de chaleur, cycles de gel et de dégel, verglas et événements météorologiques extrêmes ont des impacts directs sur les infrastructures municipales et entraînent une augmentation importante des coûts d'entretien et de reconstruction. À Rouyn-Noranda, cette réalité est amplifiée par la grandeur du territoire et l'importance des réseaux routiers et de drainage à entretenir.

Le Plan climat de Rouyn-Noranda permettra de déterminer les interventions prioritaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et accroître la résilience de la communauté. Sa mise en œuvre nécessitera toutefois un partenariat financier durable avec les gouvernements.

## NOS DEMANDES

- Mettre en place un **financement municipal prévisible et à long terme consacré à l'adaptation climatique**, permettant notamment d'améliorer la **gestion des eaux pluviales** en milieu urbain comme en milieu rural, de **réduire les îlots de chaleur par le verdissement et d'accroître la résilience des bâtiments municipaux**.
- Mettre en place un **financement municipal prévisible et à long terme consacré à la réduction des émissions de gaz à effet de serre**, permettant notamment de développer la mobilité durable (transport actif et collectif), d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux, d'accélérer l'électrification des flottes de véhicules, de réduire les émissions liées aux matières résiduelles par la valorisation, le réemploi et l'économie circulaire.



# PRIORITÉ 4 | Soutenir le développement économique et la transition industrielle de Rouyn-Noranda

## NOS DEMANDES

### A. Accélérer les investissements dans la Zone d'innovation minière (ZIM)

La Ville demande au gouvernement du Québec de **poursuivre et d'accélérer son soutien aux projets structurants associés à la ZIM**. La Ville demande aussi plus d'agilité réglementaire pour accéder à différentes sources de financement.

Ce soutien doit notamment permettre :

- la réalisation des projets d'infrastructures nécessaires au développement de la ZIM;
- l'accélération des projets de recherche, de démonstration et de commercialisation de nouvelles technologies minières;
- l'attraction d'entreprises, de chercheurs et de travailleurs spécialisés.

### B. Assurer le suivi des investissements à la Fonderie Horne

La Ville demande au gouvernement du Québec d'assurer un **suivi étroit du calendrier d'investissements et des engagements de la Fonderie Horne**, afin que les investissements nécessaires soient réalisés dans les délais prévus. L'objectif doit être double et indissociable :

- assurer le maintien à long terme des activités industrielles et des emplois qui en découlent;
- réduire les émissions atmosphériques afin d'améliorer la qualité de l'air et de protéger la santé de la population.

(suite page suivante)



# PRIORITÉ 4 | Soutenir le développement économique et la transition industrielle de Rouyn-Noranda

## C. Poursuivre le développement durable du quartier du Vieux-Noranda

- signer une nouvelle entente sectorielle de développement durable, afin de poursuivre la vitalisation et le développement durable du Vieux-Noranda;
- prévoir un financement dédié et pérenne pour les organismes du quartier porteurs de projets structurants, en reconnaissance de leur rôle central dans le développement social, culturel et économique du milieu.

## D. Maintenir une accessibilité aérienne abordable pour les régions

Dans une région éloignée des grands centres, le transport aérien constitue un service essentiel à la mobilité et à l'attractivité du territoire. Une desserte aérienne accessible contribue à réduire les effets de la distance et à maintenir les liens entre Rouyn-Noranda et les grands centres du Québec.

Le **Programme d'accès aérien aux régions (PAAR)**, qui doit prendre fin le 31 mars 2027, permet actuellement de réduire considérablement le coût des déplacements aériens vers et à partir des régions.

**Assurer, au-delà de 2027, le maintien d'un programme permettant des déplacements aériens abordables vers et à partir des régions**, que ce soit par la reconduction du PAAR dans sa forme actuelle ou par la mise en place d'un programme équivalent et pérenne.

